

# CONSEIL MUNICIPAL

Vendredi 30 juin 2023

à 19h30 à la salle Dulcie September

## ORDRE DU JOUR

Approbation du procès-verbal de la dernière séance du conseil municipal en date du 09 juin 2023.

Décisions prises dans le cadre de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales du n°130 au n°153.

Conventions signées par le maire du n°102 au n°116.

- Modification de la délibération 2023/avril/045 portant affectation des résultats 2022 du compte administratif budget activités culturelles
- Modification de la délibération 2023/avril/033 portant affectation du résultat du CA 2022 de la commune
- Vote de la décision modificative n°1 du budget 2023 de la commune
- Demande du fonds de concours 2023 de la CCBN dans le cadre de la modernisation du réseau d'éclairage public de la ville de Nangis
- Versement d'une participation au SIVOS au titre de l'année 2023
- Avenant de réaménagement de prêt n° 142522 au contrat de prêt n° 117671 concernant la modification des caractéristiques financières initiales de la ligne de prêt n° 5385909 accordées à Trois Moulins Habitat SA – réhabilitation de 18 logements sis 21 avenue du général du taillis à Nangis
- Subvention à l'association « la 4l à papy »
- Délibération approuvant le plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics (PAVE)
- Révision du plan local d'urbanisme - débat sur les orientations du projet d'aménagement et de développement durables (PADD)

Question(s) diverse(s)

Question(s) orale(s)

Les séances du conseil municipal sont publiques

Le Maire,  
Nolwenn LE BOUTER

